

● (1540)

Je ne dirai pas que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) m'a déçu cet après-midi. Il a fait un bref discours de peut-être 10 ou 15 minutes, qui m'a paru préparé à la hâte et étayé sur un principe tiré de ces vieux manuels en voie de devenir vite périmés, et qui n'était pas une analyse bien sérieuse ni bien profonde du problème de l'inflation au pays ou ailleurs dans le monde.

Je dis tout de suite que je conviens avec le député de Don Valley que nous pouvons quelque chose contre l'inflation. Les causes du problème ne sont pas seulement extérieures. Nous n'avons pas que l'inflation importée des autres pays. Nous pouvons prendre des mesures anti-inflationnistes, parce que le Canada a la bonne fortune de posséder d'immenses ressources naturelles. Nous produisons nos propres aliments, notre propre énergie hydro-électrique, et autre, nous avons du bois d'œuvre, du nickel, du cuivre, du minerai de fer, de l'acier et quoi encore. Le Canada peut donc dans une grande mesure contrôler les éléments qui aggravent la psychose inflationniste en modifiant sa politique gouvernementale. Il faut le faire.

Le taux d'inflation en février de cette année par rapport à février de l'an dernier atteignait 9.1 p. 100, ce qui est excessif pour un pays comme le Canada aux nombreuses et magnifiques possibilités. Le coût des aliments a augmenté de 17.2 p. 100 l'an dernier au Canada. Si l'on considère la chose en général, on verra ce qui favorise l'inflation et l'augmentation du coût de la vie au Canada. Par exemple, les profits ont accusé une hausse de 37 p. 100 l'an dernier. Il m'a fait plaisir d'entendre le député de Don Valley en parler. L'augmentation des profits au cours de 1972 est en fait plus grave qu'il ne semble à première vue, car au cours de cette année-là, les sociétés ont enregistré des profits de 20.6 p. 100 plus élevés qu'en 1971 et, en 1971, de 16.2 p. 100 plus élevés qu'en 1970.

Vous pouvez donc constater que tous les ans les profits des sociétés continuent de faire bouler de neige, d'augmenter par cycle. A mon avis, ils sont actuellement hors de tout contrôle. Comme le député de Toronto-Lakeshore l'a dit ce matin, la partie du PNB qui revient aux sociétés est d'environ 12.5 p. 100, et n'a pas atteint ce chiffre depuis 1952, tandis que celle que reçoivent les travailleurs canadiens a accusé une baisse au cours de l'an passé. Nous en sommes maintenant au point où les augmentations du salaire hebdomadaire moyen sont moindres que les hausses du coût de la vie.

Je ne suis pas du tout de l'avis du parti conservateur qui parle de contrôle général des prix et des salaires comme pouvant couvrir toute augmentation des prix des produits de base. C'est pourquoi mon parti a présenté la motion que nous étudions aujourd'hui dans laquelle nous disons qu'étant donné l'existence d'une économie artificielle, le gouvernement ou un organisme gouvernemental, qu'il s'agisse d'une Commission du contrôle des prix ou d'autre chose, devrait avoir le pouvoir et l'autorité de contrôler ou d'empêcher l'augmentation de prix injustifiables. Je crois que c'est possible et que c'est une solution pratique. C'est la route que le gouvernement a très timidement et lentement décidé de suivre. Il l'a fait dans le cas de deux ou trois produits, mais ce devrait être une politique permanente au Canada qui ne devrait pas être adoptée seulement lorsque les Canadiens insistent. Je ne veux pas sembler simpliste, mais quand vous agissez ainsi, il faut y ajouter toute une gamme de politiques économiques.

En réponse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, il faut imposer des régies sur l'exportation de certains

Réglementation des prix

produits pour être en mesure d'imposer une régie ou une réduction des prix intérieurs. Ce que nous faisons à l'égard de produits tels que le bois d'œuvre, nous devons le faire aussi pour des produits tels que le cuivre, l'amiante et ainsi de suite. Nous devons également accorder des subventions dans certains domaines, car s'il y a une régie ou une réduction des prix intérieurs, on court le risque de créer des pénuries et il faut protéger certains domaines en accordant des subventions à l'égard de certains produits essentiels. On a agi ainsi dans deux ou trois domaines, mais je crois que nous pourrions étendre cette initiative à toute une gamme de produits au Canada.

Notre parti réclame une politique pour réglementer les prix que les sociétés sont en mesure d'exiger du consommateur; nous nous attaquons au fond névralgique du problème et je suis persuadé que c'est une mesure que le gouvernement et l'opposition conservatrice hésitent à prendre. La politique qu'ils préconisent jusqu'ici, d'après ce que j'ai pu comprendre, serait l'imposition de régies générales sur les prix et salaires. Comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a déclaré, sauf en temps de guerre, cette méthode n'a vraiment jamais été efficace, quelle que soit la situation envisagée depuis 20 ou 25 ans. Nous pouvons examiner l'expérience des États-Unis par suite de divers programmes adoptés par le président Nixon et nous constatons que leur taux d'inflation l'an dernier était plus élevé que le nôtre qui était de 9 p. 100 tandis que le leur était de 9.4 p. 100.

Il en est de même en Grande-Bretagne où le premier ministre M. Heath a tenté d'appliquer un programme de régies générales des salaires et des prix, néanmoins le coût de la vie y a augmenté d'environ 12 p. 100. Voilà pourquoi je prétends et continuerai de prétendre qu'une ligne de conduite générale rigide et impartiale ne sera pas efficace en raison des nombreux facteurs qui n'entrent pas en ligne de compte dans un programme de ce genre. Cette façon d'aborder le problème ne peut réussir, selon moi, pour diverses raisons. D'abord, on crée toutes sortes de pénuries en imposant le contrôle des prix sur la mauvaise denrée. La preuve nous vient des États-Unis. Lorsque le gouvernement Nixon a imposé des contrôles sur certains produits alimentaires et agricoles, il a créé des pénuries. Des problèmes se posent aujourd'hui dans notre pays parce que des contrôles ont été imposés sur le prix de certaines marchandises, notamment la viande de bœuf. Même si l'on veut imposer des contrôles sur tout, on ne peut toucher aux importations des autres pays et le Canada est un grand pays commerçant. Nous importons plus de produits finis par tête d'habitant que tout autre pays industrialisé. Comment peut-on imposer le contrôle des prix sur une denrée comme les bananes que nous importons des Antilles? Comment peut-on imposer le contrôle des prix des téléviseurs ou des automobiles importés du Japon pendant que nous cherchons à vendre à ce pays certaines de nos marchandises, notamment du blé et autres ressources, y compris le bois de charpente?

Je répète que l'un des autres inconvénients d'un programme complet comme celui qui est prôné par le parti conservateur, c'est qu'il est très facile d'imposer des contrôles aux travailleurs et aux agriculteurs, car leurs revenus sont faciles à vérifier. Le prix que le cultivateur obtient pour sa marchandise n'est pas secret, tout le monde le sait, tout comme le revenu des cols bleus, des retraités et des gens qui retirent un revenu fixe.